

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 27 mars 2025

Date d'affichage 27 mars 2025

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 19 + 10 procurations

votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ**

**Le NEUF AVRIL** à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Étaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Éric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** :

Mme Sylvie SEQUEIRA

(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)

M. Gaëtan THOMAS

(Pouvoir donné à Mme Bénédicte MARCHAIS)

M. Nicolas CHABLE

(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)

M. Thierry BODIN

(Pouvoir donné à M. Gérard GUESNE)

M. Emmanuel VIGNERON

(Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)

Mme Marie DENONELLE

(Pouvoir donné à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN)

M. Nicolas GUILLARD

(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)

Mme Audrey MAMONTEIL

(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)

Mme Sophie DOLLON

(Pouvoir donné à Mme Françoise PELLODI)

M. Franck POTAUFEUX

(Pouvoir donné à M. Dominique MORANCE)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Christiane VAN RYSSEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**ACQUISITION D'UNE CRÉATION ARTISTIQUE**

Le Conseil municipal ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles relatifs aux compétences du Conseil municipal en matière d'acquisition de biens ;

**Vu** les orientations culturelles de la Commune en faveur du soutien à la création artistique et de l'enrichissement du patrimoine communal ;

Vu le rapport du Maire ;

**Considérant** la volonté de la municipalité d'acquiescer à la création artistique en vue de son exposition permanente lors de l'ouverture de la journée du millénaire de la Ville ;

**Considérant** que l'acquisition de cette œuvre s'effectuera pour un montant total de 4 000 €, avec le versement d'un acompte de 1 000 €, le solde étant réglé à la livraison ;

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'acquisition de la création artistique dont la présentation officielle interviendra lors de l'inauguration prévue par la commune pour le Millénaire.
- **AUTORISE** le versement d'un acompte de 1 000 € à l'artiste Monsieur Jean Claude SEJOURNE, le solde de 3 000 € lui étant réglé à la livraison.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette acquisition et d'effectuer les démarches administratives et financières afférentes.

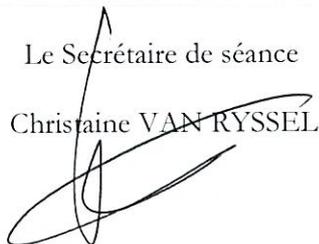
A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Secrétaire de séance  
Christaine VAN RYSEL



*Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée*